

Lettre d'informations municipales



N° 78- Novembre 2016

Au Sommaire :

Le mot du maire

Etat civil

Extraits de comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Annexe : les artisans à Boisset dans l'entre-deux guerres

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 16h -18h30

• Mercredi, Jeudi et Vendredi :
10h-12h

• Résolution de problèmes locaux : un cahier de doléances est disponible en Mairie

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h-18h :

Claudine COURT / André TARDY

• Mercredi 10h-12h :

Claudine COURT / Gisèle MELONI

• Jeudi 10h-12h : René HRYNIOW

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Mercredi : 11h30-12h30

• Vendredi : 15h30-18h30

• Samedi : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

• Lundi : 14h - 17h

• Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 17h

• Dimanche : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site d'André Viallard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Site de Loire Forez :

www.loireforez.fr

Le mot du maire

2016 va bientôt se terminer, année très riche en convivialité marquée par :

- le forum des associations qui a rassemblé de nombreux adhérents,
- la construction du city stade tant attendu par nos jeunes du village, qui je l'espère leur permettra de se rencontrer,
- et pour finir la rénovation de la salle des fêtes avec la participation de nombreux bénévoles dont certains n'ont pas compté leurs heures.

Je tiens à remercier ces bénévoles et tous les autres qui œuvrent tout au long de l'année, qu'ils soient anonymes, dans les associations, au conseil municipal ...

Cela « fait chaud au cœur » de constater que le bénévolat n'est pas mort, que des personnes n'hésitent pas à donner de leur temps pour les autres.

2017 sera une année électorale avec en janvier le renouvellement des élus de la nouvelle intercommunalité (88 communes). Pour faire entendre vos préoccupations quotidiennes, nous veillerons à participer, au plus près, aux décisions.

Suivront les élections présidentielles, législatives et sénatoriales. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez vous, avec le conseil municipal, vendredi 20 janvier 2017 à 19 heures, à la salle des fêtes, pour la soirée des vœux.

Claudine COURT



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée à Boisset-lès-Montrond, en matinée, en présence de nombreux enfants de la commune qui ont lu des lettres de « Poilus ».



NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Ethan COTTIN SIMON, né le 3 septembre
14, rue du Bourg en haut
- Elena FARISSIER-MEILLAND, née le 20 octobre,
22, chemin des Murettes,
- Noham, Antoine DAVAYAT, né le 23 octobre,
20, chemin des Etangs,
- Lucas, Gérard ROSE, né le 9 novembre,
26bis, route de la Gare.

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

- Ingrid CHARRA et Laurent DAVAYAT
le 9 octobre,
- Amélie LEFORT et Thomas QUINTIN
le 29 octobre.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de Jean-Laurent DELORME, décédé le 27 octobre à l'âge de 82 ans.

LA MAIRIE SERA FERMÉE ENTRE NOËL ET LE JOUR DE L'AN :



une permanence sera assurée samedi 31 décembre de 10h à 12h uniquement pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.



Réunion du Conseil Municipal du 4 juillet 2016

PLANIFICATION TRAVAUX ECOLE :

Le Conseil confirme les choix de la commission bâtiments pour les travaux de l'école moins une voix (non-participation au vote de Claudine COURT) :

- changement du portail avec visiophone et digicode par l'entreprise LAMURE pour un montant de 5 789€.
- création d'un placard dans la classe de maternelle par l'entreprise EURL COURT, pour un montant de 840€.

Le remplacement d'un tableau noir par un tableau triptyque n'est pas prévu au budget.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR TRAVAUX SALLE DES FÊTES :

- l'entreprise CHATAING pour les remplacements des huisseries côté sud de la salle des fêtes pour 24 681€,
- l'entreprise MUGUET pour l'isolation des plafonds de la scène pour 6 132€.

Le Conseil confirme les choix de la commission.

PRESENTATION RAPPORTS ANNUELS EAU ET ASSAINISSEMENT DU SIVAP 2015 :

Ils sont à la disposition du public en mairie.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CANTINE :

Achat d'un téléphone portable et ouverture d'une ligne mobile pour faciliter et sécuriser le travail du personnel cantine.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ECOLE :

Demande de subvention exceptionnelle de l'école pour participer au financement d'une classe volcan de 48 élèves les 12, 13 et 14 octobre prochains.

Le Conseil rappelle qu'il en est prévu une tous les 2 ans, or une subvention a déjà été versée en 2015. Le Conseil vote contre à l'unanimité pour 2016 et voir possibilité sur 2017.

VALIDATION DU TABLEAU FONCTIONNEMENT DE VOIRIE CALF : reprofilage parking salle des sports pour 1 872€ sur budget CALF.

QUESTIONS DIVERSES :

- Commission voirie : réflexion sur l'éclairage public avec son maintien sur la route départementale, la rue de la Terrasse, le chemin de la Roche. Baisse de l'intensité lumineuse sur les autres secteurs de la commune.
- Fête patronale : on déplore que l'artificier ait laissé des déchets sur le site.
- Feux d'artifice privés : suite aux plaintes de riverains, prévoir un article sur le prochain bulletin pour sensibiliser les artificiers amateurs sur les nuisances qu'ils font subir à leur voisinage.
- Conventions pour occupation des terrains communaux limitrophes du domicile contre entretien des parcelles.
- Il n'y a pas de place dans le local technique aux Boules de la Mare pour entreposer la remorque réfrigérée.
- Enlever les affiches du cirque.
- Le conseil est contre la réédition d'un plan de la commune.
- Lotissement les Fauvettes : il est précisé que les « accès bateaux » appartiennent aux propriétaires, seule la chaussée sera rétrocédée à la commune.
- Pollution du fossé en limite du lotissement de la Terrasse : nous attendons le rapport de la police de l'eau.
- Préparation de l'inauguration du city stade : réunion lundi 25 juillet à 18h30.

Réunion du Conseil Municipal du 14 septembre 2016

Convention centre de Gestion pour le remplacement de l'adjoint administratif :

Pour le remplacement de notre agent administratif absent jusqu'au 31 décembre 2016, le Conseil Municipal approuve le recrutement de Mme Corine DELAGE.

Convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité avec le conseil départemental (numérisation) : approuvée

Présentation du rapport d'activité Loire Forez (téléchargeable sur l'intranet)

Subvention exceptionnelle sou des écoles :

Pour pallier les obligations au Plan de Prévention et de Mise en Sécurité, notamment au confinement, il nous a été conseillé de mettre en service une ligne d'appel mobile au niveau du 2nd bâtiment scolaire. Par le biais de l'association du Sou des Écoles, nous allons financer l'achat d'un téléphone (40€) et l'abonnement annuel (24€).

Présentation du schéma de mutualisation de Loire Forez :

Possibilité de mise en place de services communs ou d'une plateforme de service ou d'une animation territoriale.

Proposition voirie CALF 2017-2018 :

La CALF a fait l'inventaire de nos voiries, celles-ci sont en bon état. Des travaux, rue du Bourg en Haut avec trottoir pour protéger les piétons pour un coût total de 42 000€ pourraient être engagés en 2018. Petit rappel, notre budget annuel voirie s'élève à 30 000€. Pour honorer les travaux 2017, nous allons répartir l'enveloppe 2017 entre le chemin des Murettes pour 4 197€, l'impasse du Goué et la chicane pour 8 302€ et rue du Bourg en Haut pour 1 868€.

Questions diverses :

- portail de l'école « installation motorisation et maçonnerie », travaux pendant les vacances d'automne.
- état des lieux du Cimetière, en commission dans le mois à venir.
- voirie communale : chemins ruraux des Champs Blancs, CR n°19. Travaux le 20/09 par l'entreprise COLAS.
- schéma de limitation d'éclairage.
- appel au volontariat pour l'aménagement de la salle des fêtes.

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

PLACE DU LAVOIR

BILAN DES TRAVAUX DE RESTAURATION :

« AGRANDISSEMENT DU PARKING EXISTANT »

1 – Relevé topographique :

Cabinet BOUNIARD.

février 2012 / 1 160€ TTC.

2 – Acte administratif du transfert gratuit de la propriété

GAMA/PEYCELON à la commune :

Cabinet DUSSAUD/PAGNON.

juillet 2014 / 281€ TTC

3 – Travaux d'aménagement de la structure :

Entreprise EIFFAGE

février 2015 / 30 421€ TTC

4 – Revêtement et marquage :

Entreprise COLAS

février 2016 / 8 384€ TTC

Entreprise AXIMUM

avril 2016 / 228€ TTC

5 – Eclairage public, déplacement et remplacement du lampadaire existant par modèle à LED :

SIEL / BOUYGUES

octobre 2016 / 1 616€ TTC

Total de cet aménagement : 42 091€ TTC



RÉFECTION DE LA SALLE D'ANIMATION RURALE (SALLE DES FÊTES) :

Suite à l'approbation du projet par le Conseil Municipal, la réfection de la salle d'animation rurale a été engagée, avec son financement.

Les travaux suivants sont réalisés par des entreprises locales :

- réfection complète de la cuisine,
- isolation du plafond de la scène,
- changement des huisseries de la façade sud,
- installation d'un limiteur de son.

En complément, d'autres travaux ont pu être réalisés grâce à la participation de nombreux bénévoles :

- nettoyage des murs et du matériel
- réfection des peintures des salles, du hall d'entrée et de la cuisine...

L'ensemble de ces travaux aura exigé la fermeture de la salle d'animation rurale pendant un mois.



Merci à Gérard, Maria, - son chauffeur de nacelle -, pour la peinture des murs de la grande salle ; à Patrice pour les lambris, à Guy pour la peinture de la cuisine ; merci à Catherine, Christelle, Frédérique, Vincent : pour la peinture et l'échafaudage ;

Manuel, Antonio : les spécialistes des agrafes ; Jimmy, Manu, Thierry, Julien, tous les volontaires pour la peinture des boiseries et du hall d'entrée. Merci à la « Dream Team » du Brigadier d'Or qui n'a laissé à personne le soin de redonner un coup de jeune à leur scène chérie ; merci à Michel pour la teinte des peintures ; merci enfin aux conseillers municipaux, Isabelle, Nadège, Gisèle, Thérèse à l'intendance, Claudine à l'aspirateur, Michel, Bernard, Emmanuel, André et René...

Nous souhaitons que le résultat plaise au plus grand nombre. Nous sommes fiers d'avoir mené à bien cette opération sous la houlette du méticuleux manager Guy, assisté de Rose-Marie, tous deux conseillers municipaux.



DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU MOBILE

Dans le cadre de l'amélioration des transmissions radio-électriques, la Société FREE MOBILE, par délibération du C.M. du 27/10/2016, est autorisée à implanter une Antenne Relais sur le site de l'Ancienne Route de Fontanes à proximité de la Croix des Piorons.

Un dossier d'information public peut être consulté en Mairie du 1^{er} au 31/12/2016.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :



Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales. Les personnes ayant fait une demande en 2016 doivent recevoir, au plus tard le 20 décembre

2016, une notification de la commission administrative leur confirmant leur inscription.

INFO HABITAT : ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? La Communauté d'Agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), des travaux de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée, etc.).

- Rencontrez un conseiller lors des permanences organisées le vendredi de 9h à 12h30 (sans rendez-vous) et de 13h30 à 14h (sur rendez-vous) à la Maison Départementale de l'habitat et du Logement, à Montbrison.

- Contactez un conseiller par téléphone au 04 77 43 08 80, ou par courriel : habitat.loireforez@solih-loire.fr

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

VOTRE ADRESSE POSTALE EST-ELLE CORRECTEMENT LIBELLÉE ?

Ma boîte aux lettres est-elle correctement identifiée ?

Suis-je bien identifié auprès des différents services ou organismes ?

Mon habitation dispose-t-elle d'un numéro dans la voie ou dans le lotissement ?

Une plaque de numéro est-elle installée et suffisamment visible ?

Les services d'urgence, de secours ou de police, peuvent-ils me localiser facilement ?

Après vous être posé toutes ces questions et si vous avez un doute, sachez que la mairie pourra vous fournir une attestation d'adressage par mail ou courrier.



L'adressage est en voie de finalisation pour préparer l'arrivée du THD en fibre optique (début des études de raccordement courant 1er trimestre 2017)

VERS UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

Pour en savoir plus sur la nouvelle agglomération forézienne, un numéro spécial de Loire Forez Mag sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Vous pourrez le consulter sur www.loireforez.fr (espace téléchargement)

SIGRID BAFFERT, AUTEURE JEUNESSE, A LA BIBLIOTHEQUE

A l'occasion de la Fête du Livre Jeunesse de Montrbrison, la Bibliothèque de Boisset a invité Sigrid BAFFERT. En effet, certaines bénévoles animent un module TAP (Temps d'Activités Périscolaires) au cours duquel elles font intervenir un auteur ou un illustrateur.



Cela permet aux enfants de découvrir de nouveaux livres ou albums et d'échanger avec l'auteur ou l'illustrateur. Cela peut aussi leur donner envie d'aller plus loin dans la lecture ou tout simplement leur donner envie de lire. D'autant plus qu'ils ont aussi la chance de vivre ces rencontres avec leur

professeur des écoles pour nombre d'entre eux.

Toute l'équipe de la bibliothèque a le souci de satisfaire les Boissetaires en leur proposant des livres variés, enrichis tous les ans grâce au budget de la CALF.

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « LES CHAMBONS »

En 2001, les Conseillers nouvellement élus de Boisset les Montrond, L'Hôpital le Grand et Unias devant les problèmes soulevés par une jeunesse nombreuse entreprenaient avec l'aide du Conseil Général une enquête approfondie auprès des jeunes et des familles.

Les résultats non seulement confirmaient le constat des élus mais révélaient une courbe démographique rare dans la Loire : une population des moins de 18 ans supérieure à la moyenne et beaucoup plus faible pour les plus de 65 ans.

La création d'une Association Intercommunale qui répondrait aux besoins spécifiques inventoriés s'est imposée, cette intercommunalité se révélait à l'époque unique dans la Loire.

Voici, pour information, quelques chiffres de la situation actuelle :

- six mamans bénévoles constituent le bureau qui contrôle la gestion, le personnel et la trésorerie,
- dix parents siègent au Conseil d'Administration et décident des grandes orientations,
- onze salariés : la directrice et deux responsables de secteur, une secrétaire, sept animateurs ; trois sont en CDI et les huit autres sous contrats emplois aidés,
- plus de 200 familles sont adhérentes pour 384 enfants,
- 231 jours d'ouverture, 63 000 heures enfants déclarées, un budget de 324 000€ dont 90 400€ pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales et 102 000€ à la charge des 3 communes.

Pour BOISSET le Regroupement Pédagogique Intercommunal compte :

- au périscolaire : 20 enfants le matin et 27 le soir,
- TAP : 85 enfants le mardi et 76 le jeudi,
- temps méridien : 56 enfants.

Ouverture à Noël : du 19 au 31 décembre

CLUB AMITIÉS LOISIRS

Activités à venir :

- Mardi 20 décembre 2016 :

Repas de Noël à 12 heures.

Les inscriptions sont en cours.

- Mardi 3 janvier 2017 : Assemblée Générale, le montant de la cotisation n'a pas encore été validé par le bureau. Ce montant sera annoncé en Assemblée et perçu le mardi 10 Janvier 2017.



CLUB JEUNESSE ET SPORTS

Tous les membres du CJS sont conviés à la galette des rois, vendredi 6 janvier.

LE SOU DES ÉCOLES



Nous vous informons que notre concours de belote a lieu samedi 3 décembre ; tous les participants seront primés. Nous tenons à remercier les Boissetaires qui nous ont réservé un très bon accueil lors de notre vente des brioches.

Félicitations aux CM1-CM2 qui se sont montrés très actifs.

A son retour de la Grande guerre dont il revint décoré d'ailleurs de la croix de guerre, il se retrouva seul à la tête de l'atelier – son frère ayant été tué à l'ennemi – il le modernisa avec un moteur à pétrole d'abord puis avec l'électricité et y exerça son activité jusqu'à sa retraite en 1950.

Durant cette période, il facturait ses travaux en utilisant un modèle de facture, dont le fac-similé de l'en-tête figure infra



L'entrepreneur : Jean-Pierre Morel (1888 - 1968)



Né à Boisset en 1888, après l'école primaire il travailla en agriculture, avant que de rejoindre en 1911 l'entreprise Boudol Fils en qualité de maçon, il y demeura jusqu'au 1er octobre 1914.

Ci-contre, photographie prise à Vauvert en 1964.

A la date du 1er octobre 1914, le sergent Boudol François, mobilisé rejoignit le dépôt du 7ème régiment de Génie en Avignon et dut fermer l'entreprise, qu'il ne rouvrit pas à l'armistice de 1918, préférant

rester dans les Ardennes et reconstruire les villages démolis par la guerre.

Infra figure la dernière feuille de paie de J-P Morel en date du 27 sept. 1914, extraite du JOURNAL de l'entreprise Boudol Fils, évidemment aucune retenue ne figure au titre de la vieillesse, du chômage, de la maladie. Ainsi qu'on le lit sa paie s'élevait à 71,10 F. ce qui correspondrait à 238 € de nos jours.

		1914			
27	—	J. P. Morel		71.10	
Octobre 2	—	traite Moulin		266.45	

Ce fut vraiment sa dernière paie, car réformé - suite à un grave accident - jambe écrasée par une charrette- il fut le seul maçon de Boisset durant la Grande guerre, et après l'armistice il devint entrepreneur bénéficiant du concours de ses fils Lucien puis Roger.

Durant l'hiver redoutable de 1929, il faisait si froid qu'il déclara en patois franco-provençal qu'il maîtrisait bien : "Onquéa y a ma lou qu'ont fam que travaillan" c'est-à-dire "aujourd'hui il n'y a que ceux qui ont faim qui travaillent".

Il demeura entrepreneur à Boisset jusqu'en 1942, date à laquelle il vendit son entreprise à Antoine Dumoulin et rejoignit son fils Roger à Vauvert dans le Gard où ce dernier s'était établi, en association avec son beau-père lui-même entrepreneur.



À suivre pour d'autres rubriques sur notre histoire ...